

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 18

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**ACTUALISATION DES
TARIFS**

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAGUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**BUDGET DE LA
COMMUNE**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Dans le prolongement des orientations budgétaires pour l'exercice 2015, telles qu'elles ont été exposées par Monsieur le Maire, lors de la séance du Conseil Municipal du 18 novembre 2014, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs pour l'exercice 2015.

1) POLITIQUES PUBLIQUES

Sport	
Participation communale aux séjours sportifs organisés par l'ODEL VAR / enfant	
Revenus annuels des familles	
Tranches votées	Participation
de 0 à 11 000 euros	50,00 €
de 11 001 à 18 750 euros	30,00 €
de 18 751 à 26 400 euros	10,00 €
au-delà de 26 400 euros	aucune participation
Colonie de vacances	
Tranches votées	
de 0 à 11 000 euros	Participation identique à la participation du Conseil Général du Var
de 11 001 à 18 750 euros	Egale à 50% de la participation du C.G
de 18 751 à 26 400 euros	Egale à 30% de la participation du C.G
au-delà de 26 400 euros	Aucune participation communale

		TARIFS VOTES
Mini-Golf		
Activité du Mini-Golf		
	enfants de - de 12 ans	2,50 €
	pour les + de 12 ans	4,50 €
	Forfait d'utilisation du Mini-Golf	22,00 €
Accueil de Loisirs - Jardin des Mômes / Cité des Sports		
Application du barème de la CAF		
<p>Forfait journée : = Ressources ménage rapportées au mois x taux C.A.F x forfait journée Tarif minimum : 1 € + montant d'un repas scolaire</p>		

2) TOURISME

Taxe de séjour : Reconduction des dispositions antérieures dans l'attente de dispositions législatives nouvelles en cours d'élaboration

3) SALLES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

	TARIFS VOTES
Pour une association	
Salles Municipales (Félix Paul, Maison des Jeunes, Capitainerie de la Madrague, salle des Etoiles, salle du Mouranier)	130,00 €
Salle Bernard Revest	150,00 €
Salle Falquette	360,00 €
Espace Provence	1 560,00 €
Pour une personne privée résidente	
Salles Municipales (Maison des Jeunes)	300,00 €
Copropriétés et assimilées, Assemblée Générale)	
Le Mouranier, Maison des Jeunes, Capitainerie de la Madrague, Félix Paul	60,00 €
Salle Bernard Revest	80,00 €
Maison des Associations	30,00 €
Location Stade SAULNIER / 1/2 journée pour les équipes qui évoluent en ligue 1 et les équipes de football professionnelles	550,00 €
Perte des clés des salles municipales	80,00 €
Cautions	
Salle Falquette et Espace Provence	400,00 €
Autres salles municipales	200,00 €

4) DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

	TARIFS VOTES
Accès aux documents administratifs (la feuille)	0,50 €
Communication sur support informatique de la liste électorale	20,00 €

5) CULTURE

	TARIFS VOTES
Bibliothèque	
Cotisation annuelle pour les enfants	6,20 €
Cotisation annuelle pour les adultes	22,00 €
Cotisation annuelle pour les titulaires de la carte "famille nombreuse"	31,20 €
Participation hebdomadaire en cas de restitution tardive des livres	30,00 €
Cotisation annuelle pour les étudiants	10,40 €
Cotisation pour une durée inférieure ou égale à 2 mois	12 € (cotisation) + 50 € (dépôt de garantie)

	TARIFS VOTES
Ecole Municipale de musique	
Ecole de Musique	
Cotisation annuelle par famille	38,00 €
Cours de solfège	
Elèves résidents (-18 ans)/trimestre	65,00 €
Adultes résidents et enfants non-résidents/trimestre	85,00 €
Adultes non résidents/trimestre	115,00 €
Ateliers de musique d'ensemble vocal et instrumental (Chorale, Jazz, Musique de chambre...)	
Personnes inscrites à un autre cours/trimestre	16,00 €
Personnes non inscrites à un autre cours/trimestre	65,00 €
Prêts d'instruments/mois	12,50 €
Atelier d'éveil musical	
Pour les enfants résidents/trimestre	38,00 €
Pour les enfants non résidents/trimestre	57,00 €

6) AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

	TARIFS VOTES
URBANISME	
Aire de stationnement-détermination des participations / place manquante (Article L 332-7-1 du Code de l'Urbanisme - <i>Plafond 12 195 €</i>)	12 195,00 €
Réponses données à un notaire, un professionnel de l'immobilier et à un particulier	16,00 €
Emplacements Publicitaires	
Taxe sur les emplacements publicitaires	TARIFS VOTES
Enseignes, Pré-Enseignes, Publicité - le m ²	18,00 €

7) EDUCATION

	TARIFS VOTES
Restaurant scolaire	
Elèves/jour/enfant	2,75 €
Enseignant et personnel municipal-Prestations de service/jour scolaire	6,65 €
Grand nombre hors jour scolaire dans la semaine	6,65 €
Week-end et jours fériés	7,50 €
Garderie périscolaire et étude surveillée	
Ecole Primaire - Etude surveillée	2,15 €
Ecole Maternelle - Garderie du soir	2,15 €
Pour le 3ème enfant et suivants (Etude surveillée et garderie du soir confondues)	Gratuité
Participation des communes voisines pour les enfants fréquentant les établissements scolaires de la commune / élève (Art L212-8 et R212-21 Code de l'Education)	635,00 €
Transport scolaire	
participation des familles pour 1 enfant / an	55,00 €
participation des familles pour le 2ème enfant / an	27,50 €
Pour le 3ème enfant et suivants	Gratuité
Crèche	
Application du barème de la CAF	

8) DOMAINE PUBLIC

	TARIFS VOTES
DOMAINE PUBLIC – EMPLACEMENTS	
Droit de place sur les marchés	2,20 €/ m linéaire
Occupation par les Forains	
Par m ² : de 1 m ² à 85 m ²	7,80 €/m²
Forfait: de 86 m ² à 149 m ²	660,00 €
Forfait: de 150 m ² à 199 m ²	880,00 €
Forfait: de 200 m ² et plus	1 100,00 €
Manège	
Tarif annuel	4 900,00 €
Déballage nocturne et diurne braderie/ml/jour	6,00 €
Vente au déballage - Marché artisanal nocturne	
Marché artisanal nocturne - la saison - 4 m linéaire	820,00 €
Marché artisanal nocturne - la saison - le m linéaire suppl.	55,00 €
Marché artisanal nocturne - la journée/ml	5,50 €
Vente au déballage - Véhicules ambulants <5m	
SAISON	1 655,00 €
JOURNEE	55,00 €
Vente au déballage - Véhicules ambulants >5m	
SAISON	2 760,00 €
JOURNEE	90,00 €
Vide-Grenier (par stand)	10,00 €

	TARIFS VOTES
Droit de terrasses - par m²	
Terrasses Front de mer -activité permanente	
Terrasses fermées	97,00 €
Terrasses couvertes	67,00 €
Terrasses non couvertes	37,00 €
Terrasses Hors front de mer - activité permanente	
Terrasses fermées	48,50 €
Terrasses couvertes	37,00 €
Terrasses non couvertes	24,00 €
Foire aux Plants	
Occupation de 6m linéaires	50,00 €
Occupation de 12m linéaires	90,00 €
Mise en place d'un trampoline	3 500,00 €
	TARIFS VOTES

DEMENAGEMENTS

Procédure de tarification des déménagements	<p>Gratuité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sous réserve que toutes dispositions de sécurité et de tranquillité publique aient été prises et ce, sur l'ensemble des voies, • à l'exception des voies en zone payante. <p>Acquittement à l'horodateur des places occupées</p>
--	--

	TARIFS VOTES
--	--------------

PARKINGS

Parkings Calanque de Port d'Alon	
Parking supérieur - la journée	4,00 €
Parking inférieur - la journée	8,00 €
Parking inférieur - à partir de 14h	4,00 €

Tarifs Horodateurs ZONE ROUGE : Plage et Port - 8h-19h	
Pour 1 heure	1,70 €
Tarif Horodateurs ZONE ORANGE : Les Lucquets, Les Lavandes et Avenue de Tauroentum (le long du camping) - 8h-19h	
Pour 1 heure	1,40 €
Tarif Horodateurs ZONE JAUNE : Ludo, Mauric, Hameau de la Madrague et les Cyclades - 8h-19h	
Pour 1 heure	1,10 €
Tarif Horodateurs ZONE VERTE : MGEN, Plan de la Mer et Stade GUION	GRATUIT
TARIFS T.T.C. PARKING GABRIEL PERI (payant de 8h à 19h)	1ère heure gratuite 2 heures: 1,50 € 3 heures: 2,50 € 4 heures: 3,50 € 5 heures: 4,50 € 6 heures: 5,50 € 7 heures: 6,50 € 8 heures: 7,50 € 9 heures: 8,50 € 10 heures: 9,50 € Ticket perdu: 15,00 €
	Temps de passage < 2 minutes: 5,00 €

9) CIMETIERE

	TARIFS VOTES
Mise en attente dans le caveau communal	110,00 €
Tarif concessions	
Concessions perpétuelles	
4 places	3 500,00 €
6 places	4 200,00 €
Concessions trentenaires	
4 places	2 100,00 €
6 places	2 950,00 €
Cathédrale du Silence	
Perpétuelles	2 000,00 €
Trentenaires	1 560,00 €
Columbariums	
Perpétuels	2 200,00 €
Trentenaires	1 450,00 €

10) TRANSPORTS

	TARIFS VOTES
NAVETTE interquartiers	Ticket à l'unité 0,80 € Carnet de 10 trajets: 5 €

Le Conseil Municipal, par :

31 Voix POUR

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

Adopte l'exposé qui précède,

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20141217-DEL20141218-DE
Date de télétransmission : 19/12/2014
Date de réception préfecture : 19/12/2014

Adopte les propositions d'actualisation des tarifs liés au Budget de la Commune et formalisées dans le tableau ci-dessus,

Décide de l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015,

Autorise le Maire à engager toutes démarches en vue de leur application à compter du 1^{er} janvier 2015.

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY